

La Lettre aux Secrétaires Généraux

N°4 - avril 2025

Bienvenue dans votre nouvelle lettre mensuelle dédiée aux Secrétaires Généraux des EPLE ! Pour rappel, ce format a été conçu pour centraliser toutes les informations et demandes d'actions des services régionaux, avec pour objectif de réduire le nombre de mails que vous recevez. Pour simplifier votre lecture, des visuels permettront de distinguer les articles « **pour action** ». Les chefs d'établissement reçoivent également une copie de cette lettre.

Solen DIVET
Directrice de l'Education
Direction générale adjointe Défi
Jeunesse
Région des Pays de la Loire

Barbara GRAVELLE
Directrice du Patrimoine immobilier
Direction générale adjointe Défi
Transformations
Région des Pays de la Loire

Vincent LECOMTE
Directeur des Ressources humaines
Direction générale adjointe Défi
Transformations
Région des Pays de la Loire

Calendrier des rdv régionaux des secrétaires généraux



DES WEBINAIRES DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES POUR VOUS ACCOMPAGNER

- sur les entretiens annuels : 24 avril ou 13 mai
- sur les emplois du temps : 20 juin et 26 juin

*Ces RDV sont également ouverts aux encadrants.
Une invitation vous sera transmise.*

LES PROCHAINES RENCONTRES DU RÉSEAU DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX "LES RDV DES SG"

- 21 mai à Angers (49)
- 23 mai à Nantes (44-85)
- 4 juin au Mans (72-53)

*Horaire : 14h avec un accueil café à partir de 13h30.
Un ordre du jour vous sera transmis prochainement.*



Calendrier des grands rdv des agents régionaux



7 avril

JOURNÉE DES RESPONSABLES RESTAURATION

3 juin

JOURNÉE D'INTÉGRATION À DESTINATION DES NOUVEAUX AGENTS

Seront conviés, les agents ayant intégrés la Région depuis septembre 2024.

28 mai à 8h30 (44)
12 juin à 13h30 (85)

DEUX RÉUNIONS DE LA COMMUNAUTÉ MÉTIER DES ENCADRANTS DANS LES TERRITOIRES

du 20 mai au 26 juin

SÉMINAIRES ANNUELS DES ASSISTANTS DE PRÉVENTION DANS LES TERRITOIRES

1er juillet

JOURNÉE DE FORMATION ET D'ÉCHANGES POUR BIEN CLÔTURER L'ANNÉE

La Direction des Ressources Humaines et la Direction de l'Éducation organisent une journée de formation et d'échanges pour les encadrants le 1er juillet à Angers.

En effet, après la formation des agents aux droits et obligations, il est important que leurs encadrants aient aussi des repères clairs pour les accompagner au quotidien. Nous vous remercions de faciliter leur participation à cet événement.

20 octobre

SÉMINAIRE ANNUEL DES ENCADRANTS

Campagne temps partiel 2025-2026

La campagne « temps partiel 2025-2026 » a débuté.

La demande faite en ligne par l'agent est immédiatement transférée par mail pour information à l'encadrant et **pour validation au Secrétaire général.**

Les retours d'avis validés sont attendus à la Direction des Ressources humaines le **vendredi 25 avril 2025 au plus tard.**

ACTION

Campagne d'entretiens professionnels 2025 : ce qu'il faut savoir !

La campagne d'entretiens professionnels se déroulera **du 24 avril au 27 juin.**

En amont, les **référénts managériaux** prendront contact avec vous pour échanger sur la situation des encadrants de votre établissement et affiner leurs objectifs en cohérence avec les actions mises en place.

 Une **banque d'objectifs** a été élaborée avec quelques Secrétaires généraux lors du RV de janvier 2025. Ce premier travail a été complété par les conseillers métiers, le service prévention et les référents managériaux.

La banque d'objectifs offre des pistes pour définir des objectifs managériaux et métier, accompagnées de propositions d'indicateurs pour en mesurer l'atteinte. Vous pouvez le [consulter ici](#).

 **Deux webinaires** les **24 avril et 13 mai** vous présenteront les nouveautés de cette campagne. Ces webinaires sont également proposés aux encadrants. Une invitation vous sera adressée prochainement.

La consigne VALIDEDT évolue

La consigne VALIDEDT, qui permet à chaque encadrant de valider la saisie d'un emploi du temps et de l'éditer le lendemain en version PDF pour le communiquer à l'agent évolue.

Afin de sécuriser le fonctionnement technique de cette consigne, il ne sera désormais possible de la poser uniquement sur les journées suivantes :

- Le 1er septembre si l'agent est présent au début de l'année scolaire,
- A la date du changement d'affectation de l'agent dans un nouveau lycée au cours de l'année scolaire.

- A la date de retour d'un agent si celui-ci réintègre l'établissement en cours d'année ou à la date de stagiairisation si celle-ci intervient en cours d'année.

Elle ne pourra être posée qu'une seule fois par jour.

Pour plus d'informations, vous pouvez [télécharger le document](#).

Dématérialisation de la signature des conventions : une nouvelle étape vers plus de simplicité et de rapidité

Comme annoncé lors de la plénière de rentrée, nous sommes passés à la dématérialisation de la signature pour les conventions entre la Région et les lycées. Ce changement vise à simplifier les échanges tout en garantissant une procédure entièrement sécurisée et conforme aux dispositions réglementaires en vigueur.

Un gain de temps et d'efficacité

Grâce à la signature électronique, la validation des conventions sera plus rapide, ce qui permettra notamment d'accélérer le mandatement des subventions pour les conventions de financement.

Vous souhaitez en bénéficier ? Il est encore temps !

Si vous n'avez pas encore envoyé les éléments nécessaires et que vous souhaitez passer à la signature électronique, c'est toujours possible.

Le processus détaillé pour la mise en place de la signature dématérialisée est décrit dans [ce document](#).

Attention : lors de l'étape 4, veillez à bien sélectionner l'option "Texte" plutôt que "Dessiner" afin d'assurer une signature conforme.

Appel à candidature « groupe de travail » sur les codes d'activités utilisés dans les budgets



Dans le cadre de l'amélioration continue des ressources allouées aux établissements, la Région souhaiterait constituer un groupe de travail afin d'échanger sur les codes activités utilisés dans les budgets.

L'objectif est de travailler à une harmonisation en vue d'aboutir à un référentiel partagé EPLE/ Région qui permettra d'améliorer le suivi budgétaire et d'assurer une meilleure équité entre établissements.

Une invitation à compléter l'enquête « groupes de travail » vous sera adressée prochainement afin de nous indiquer si vous souhaitez, ou non, y participer. Nous recherchons une quinzaine de volontaires issus des différentes typologies d'établissements afin d'assurer une approche collaborative et diversifiée.

Tarifs de la restauration scolaire : la délibération 2025 à votre disposition

Lors de la réunion des Secrétaires généraux en janvier, vous avez exprimé le souhait de recevoir les prix pratiqués en restauration scolaire. Voici donc la délibération 2025, qui recense l'ensemble des tarifs appliqués dans les lycées ligériens.

Depuis 2006, la Région a la responsabilité de fixer les tarifs de la restauration scolaire et de l'hébergement des élèves. Contrairement à certaines collectivités qui imposent un cadre tarifaire unique, les Pays de la Loire ont choisi de laisser aux établissements une autonomie sur ce sujet.

L'enjeu pour la Région est multiple :

- ✓ encourager à une harmonisation progressive,
- ✓ tout en tenant compte des spécificités locales,
- ✓ et veiller à un équilibre entre qualité des repas et accessibilité pour les familles.

Depuis 2007, la Région adopte ainsi les tarifs proposés par les conseils d'administration des EPLE, garantissant une certaine souplesse aux établissements tout en encourageant une politique cohérente à l'échelle régionale.

 Consultez la délibération 2025 en [cliquant ici](#).

Journée des responsables restauration : un temps d'échange autour de « Ici on cuisine »

 **Rappel** : Une journée dédiée aux responsables restauration est organisée le **lundi 7 avril 2025** afin de les accompagner dans la mise en œuvre de l'opération "Ici on cuisine !".

Au programme :

- ✓ **Un moment d'échange convivial** entre collègues
- ✓ **Une rencontre avec la Présidente de région** pour discuter des ambitions de l'opération
- ✓ **Un focus sur les produits locaux et le fait maison** dans la restauration scolaire

Cette journée sera l'occasion de partager expériences et bonnes pratiques pour continuer à faire évoluer la restauration dans les lycées.



 Nous vous remercions de faciliter la venue de votre responsable restauration afin qu'ils puissent pleinement participer à cet événement.

Vêtements de travail : la campagne est lancée depuis le 21 mars

La campagne de dotation de vêtements de travail à destination de l'ensemble des agents régionaux est en cours.

Les commandes sont à saisir sur la plateforme **E-DRESS** avant le 11 avril.



ACTION

Contact pour plus d'informations : vetementdetravail@paysdelaloire.fr

Amiante 360 : La solution pour simplifier la gestion des données « amiante »

Afin de faciliter la gestion et le partage des informations sur l'amiante, notamment la mise à disposition des Dossiers Techniques Amiante, la Région a mise en place une plateforme web

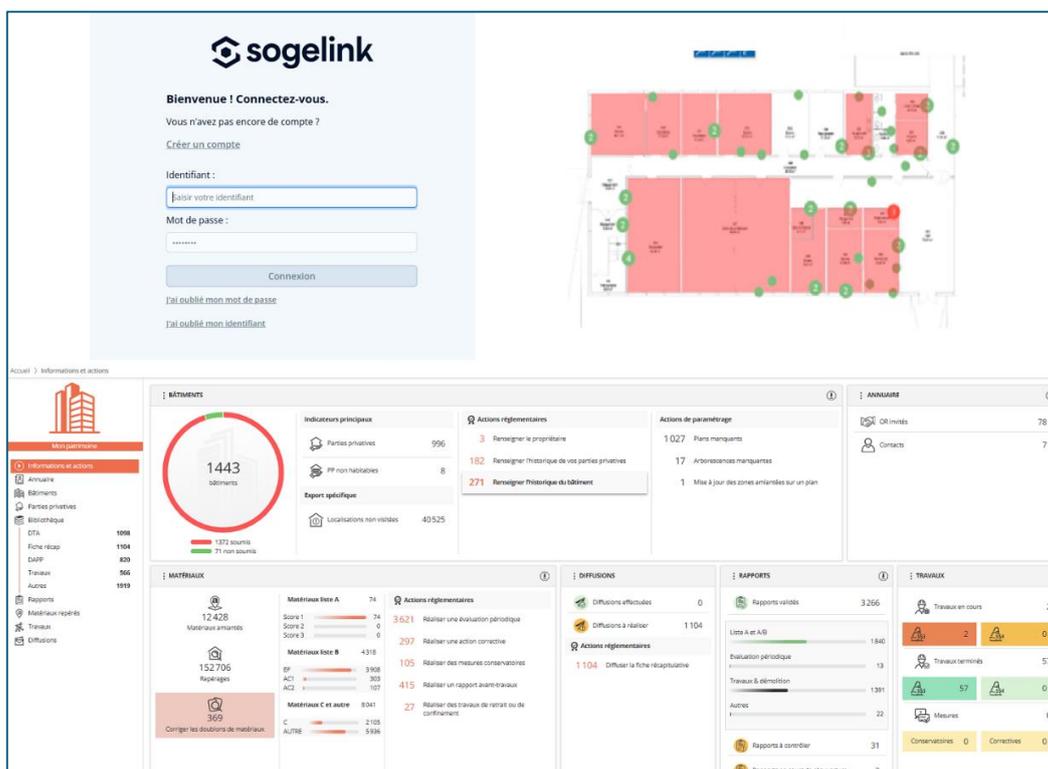
« Amiante 360 ».

Elle permet de gérer et de diffuser l'information entre les acteurs concernés (occupants, entreprises, services régionaux...), assurant les fonctions suivantes :

- Une visualisation des matériaux et produits contenant de l'amiante et des repérages sur une cartographie dynamique ;
- Une centralisation des données amiante sur un outil unique ;
- Un accès à l'ensemble des documents relatifs à la présence d'amiante (dossier technique amiante, dossier amiante partie privative, repérage amiante avant travaux, ...) ;
- Une mise à jour automatique du Dossier Technique Amiante et de sa fiche récapitulative.

Pour vous connecter, accéder à l'adresse suivante sur Google ou Firefox :
<https://apps.sogelink.fr/portail/#/toutes>

Saisissez ensuite votre identifiant et mot de passe.



En cas de difficultés d'accès, n'hésitez pas à vous rapprocher de **Cathy RICHEL-RUCHAUD**
 Assistante - Direction du Patrimoine immobilier
cathy.richel-ruchaud@paysdelaloire.fr / 02 28 20 58 85

Focus sur les aides sociales

✅ **Fonds social lycéen régional** : subvention destinée à aider les familles à financer les coûts de scolarité (restauration, hébergement, transport,...). Attribution des subventions en commission permanente d'avril 2025.

✅ **Crédits d'équipements professionnels** : subvention destinée à financer le 1er équipement professionnel des élèves et étudiants des lycées professionnels, technologiques et agricoles qui intègrent une 1ère année de formation professionnelle. La subvention est calculée à partir d'un barème établi en concertation avec les inspecteurs pédagogiques. Le barème 2025 sera voté en CP d'avril 2025 – il ne devrait pas être très différent du **barème 2024**.
 Attribution des subventions en commission permanente d'avril 2025.

✅ **Gratuité des ressources pédagogiques** : subvention destinée à assurer à chaque lycéen les ressources pédagogiques nécessaires (manuels scolaires, numériques, cahiers de travaux pratiques, etc).
 Une subvention régionale est votée au fil de l'eau, sur présentation des demandes justifiées et argumentées (avec devis à l'appui) par les établissements scolaires.

✅ **Lutte contre la précarité menstruelle** : subvention destinée à financer l'installation de distributeurs de protections périodiques, l'achat de protections jetables ou durables.
 Une subvention régionale est votée au fil de l'eau, sur présentation des demandes justifiées et argumentées (avec devis à l'appui) par les établissements scolaires.

Pour tout renseignement sur les aides sociales, contacter **Fabienne RIGOLI**
fabienne.rigoli@paysdelaloire.fr